Conditions Générales de Vente - Étanchéi-D

1. Champ d'Application

Les présentes **conditions générales de vente** s'appliquent à **toutes les ventes et prestations de services** réalisées par Étanchéi-D, y compris les prestations accessoires. Toute commande implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions, qui prévalent sur toute condition d'achat du client sauf accord écrit d'Étanchéi-D.

2. Devis, Commandes et Acompte

Devis

- ✓ Les devis émis par Étanchéi-D sont valables 7 jours à compter de leur date d'émission.
- ✓ Passé ce délai, les tarifs et conditions peuvent être sujets à modification.
- ✓ Toute acceptation tardive du devis devra être validée par Étanchéi-D.

Commandes

- ✓ Une commande est considérée comme ferme après acceptation écrite par Étanchéi-D.
- ✓ Toute modification doit être notifiée par écrit et validée par Étanchéi-D.
- ✓ Le client reconnaît avoir été informé des caractéristiques techniques et des conditions d'utilisation des services et produits commandés.
- ✓ Étanchéi-D se réserve le droit de refuser une commande si le client présente un risque d'insolvabilité ou s'il existe un litige en cours avec lui.
- ✓ Aucune commande ne peut être annulée après confirmation sans l'accord écrit d'Étanchéi-D, sous peine d'indemnisation.

Acompte

- ✓ Pour valider toute commande, un **acompte de 50%** du montant total doit être versé par le client.
- ✓ La commande ne sera considérée comme confirmée qu'une fois l'acompte reçu sur le compte bancaire d'Étanchéi-D.
- ✓ En cas de non-paiement de l'acompte dans le délai imparti, Étanchéi-D se réserve le droit d'annuler la commande sans préavis.
- ✓ Le solde restant devra être réglé selon les conditions spécifiées dans le devis ou la facture.
- ✓ En cas d'annulation par le client après versement de l'acompte, celui-ci ne sera pas

remboursé sauf accord exceptionnel d'Étanchéi-D.

✓ Toute modification doit être notifiée par écrit et validée par Étanchéi-D.

3. Tarifs et Conditions de Paiement

- ✓ Les prix sont en euros, hors taxes (HT), et valables au moment de la commande.
- ✓ Sauf stipulation contraire, les paiements sont exigibles **au comptant**, à la date d'échéance indiquée sur la facture.
- ✓ En cas de non-paiement à l'échéance, Étanchéi-D pourra suspendre les prestations sans préavis et appliquer des pénalités.

4. Retard de Paiement & Pénalités

- ✓ Tout retard entraînera une **pénalité de 10% par mois de retard**, ainsi qu'une **clause pénale forfaitaire de 150 €**.
- ✓ Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
- ✓ En cas de non-paiement, Étanchéi-D pourra suspendre toute livraison ou prestation en cours sans préavis ni indemnisation.
- ✓ Toute procédure de recouvrement de créance sera facturée au client, incluant les frais de mise en demeure et d'intervention d'un huissier.

5. Livraison et Délais

- ✓ Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en cas d'événement indépendant de la volonté d'Étanchéi-D.
- ✓ Aucune indemnité ne pourra être réclamée en cas de retard.
- ✓ La marchandise voyage aux frais et risques du client, sauf faute lourde d'Étanchéi-D.
- ✓ En cas de non-réception du matériel par le client à la date convenue, des frais de stockage pourront être appliqués.

6. Réserve de Propriété

- ✓ Étanchéi-D conserve la **propriété des marchandises** jusqu'au paiement intégral.
- ✓ Le client s'engage à ne pas revendre ou céder le matériel avant le paiement complet.

7. Annulation & Résiliation

- ✓ En cas d'annulation de commande par le client, Étanchéi-D pourra exiger une indemnité de 20% du montant total.
- ✓ En cas de non-respect des obligations du client, Étanchéi-D pourra suspendre ou résilier le contrat de plein droit.
- ✓ Toute annulation après confirmation pourra entraîner des frais supplémentaires liés aux matériaux déjà commandés ou aux prestations déjà engagées.

8. Garanties & Responsabilités

- ✓ La garantie des produits est celle accordée par les fabricants.
- ✓ La responsabilité d'Étanchéi-D ne pourra être engagée en cas de mauvaise utilisation, absence d'entretien ou d'erreur de manipulation par le client.
- ✓ Toute intervention pour un problème non couvert par la garantie sera facturée selon les tarifs en vigueur.
- ✓ Étanchéi-D ne pourra être tenu responsable des **dommages indirects** (pertes d'exploitation, préjudices commerciaux, etc.).

9. Réclamations & Litiges

- ✓ Les contestations sur les factures doivent être faites par écrit sous 7 jours après réception.
- ✓ Les réclamations sur les prestations doivent être formulées par lettre recommandée dans un délai de 7 jours après exécution.
- ✓ En cas de vices cachés, la réclamation doit être effectuée dans un délai de 30 jours après réception de la marchandise.
- ✓ Étanchéi-D se réserve le droit d'examiner toute demande et d'y apporter une solution à sa discrétion (réparation, remplacement ou remboursement partiel).

10. Médiation et Tribunal Compétent

- ✓ En cas de litige, une **tentative de médiation** sera obligatoire avant toute action en justice.
- ✓ Seuls les tribunaux de **Liège** (**Belgique**) seront compétents.
- ✓ Le droit belge est applicable.
- ★ Étanchéi-D se réserve le droit de modifier ses conditions générales à tout moment.